



Besoin d'information des copropriétaires

Territoires :

- Rencontre le conseil syndical
- Visite l'immeuble
- Propose une mission d'audit

Les copropriétaires avec le syndic votent en assemblée l'audit de Territoires

Le Syndic missionne Territoires

Territoires :

- Réalise un audit général et le présente à la copropriété
- Définit un échéancier des interventions à mener

Les copropriétaires avec le syndic analysent l'audit et définissent leurs priorités

Territoires établit une proposition pour les études préalables avec :

- 1^{ère} phase : l'étude
- 2^{ème} phase : la direction de chantier

Demande spécifique exprimée par les copropriétaires

Territoires :

- Rencontre le conseil syndical
- Visite l'immeuble et vérifie la priorité de la demande
- Propose une mission comprenant deux phases :

- 1^{ère} phase : l'étude
- 2^{ème} phase : la direction de chantier

Les copropriétaires avec le syndic votent en assemblée la proposition de mission de Territoires

Le Syndic missionne Territoires pour la phase 1

Territoires

- Réalise son étude
- Consulte des entreprises
- Présente l'étude et le budget à la copropriété
- Propose de retenir une entreprise

L'assemblée des copropriétaires

vote la réalisation des travaux

vote l'abandon ou le report du projet

- décide du calendrier
- désigne l'(les) entreprise(s)
- Valide la phase 2 de la mission de Territoires

- ne valident pas la 2^{ème} phase de la mission de Territoires

Le syndic réalise l'appel de fonds

Territoires dépose les dossiers administratifs nécessaires

Territoires rédige les ordres de services

L'(es) entreprise(s) retenue(s)
Démarre(nt) le chantier

Territoires

- Assure le suivi de chantier
- Assure des réunions de Chantier régulières
- Organise la réception des travaux
- Assiste le syndic dans le suivi administratif du dossier